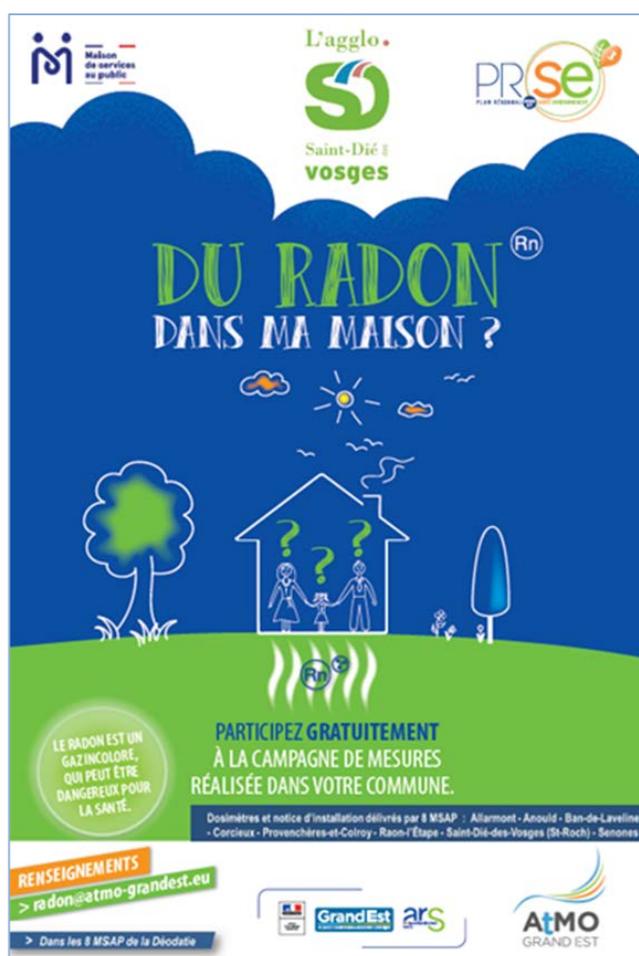


Du radon dans ma maison ?

Restitution des campagnes de mesure du radon dans l'habitat (2019-2020)

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



Dans le cadre du 3ème Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3), ATMO Grand Est et l'Agence Régionale de Santé se sont associés pour faire connaître aux habitants des zones à potentiel radon élevé (niveau 3) du Grand Est les risques liés au radon et les moyens de limiter l'exposition.

L'ARS Grand Est a confié à ATMO Grand Est l'organisation et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de prévention sur le radon, gaz radioactif d'origine naturelle encore méconnu du grand public.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'est jointe à cette démarche en organisant deux campagnes successives auprès des habitants de son territoire. En effet, 65 villes sur les 77 communes que compte l'agglomération sont concernées par un potentiel radon significatif (Niveau 3). C'est la première collectivité dans la région Grand Est à participer à ce projet.

→ Mesures du radon dans l'habitat : quel public concerné par ces campagnes ?

Ouvertes à tous les habitants d'un logement individuel vivant en secteur à potentiel radon significatif (niveau 3), ces campagnes avaient pour objectif de mieux faire connaître la problématique du radon et de permettre à chacun de s'informer en mesurant la concentration en radon dans son logement grâce à la mise à disposition gratuite de détecteurs (ou dosimètres) via le réseau des Maisons de Service au Public du Territoire (MSPT).

Une fois récupérés, les dosimètres ont été analysés et les résultats transmis individuellement aux propriétaires et occupants des logements, en même temps que des conseils et exemples de gestes simples pour faire baisser, si nécessaire, la concentration de radon dans les habitations.

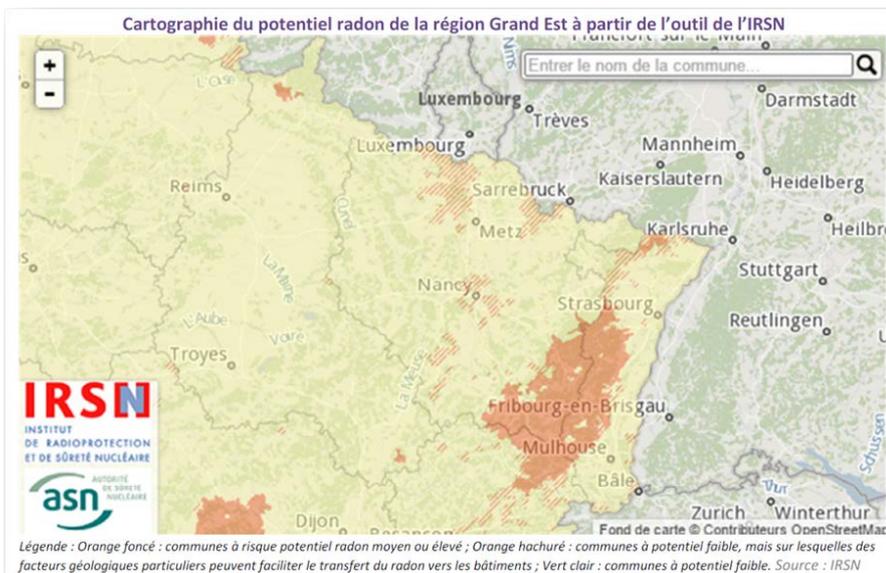
→ Le radon, de quoi s'agit-il ? Comment le mesurer ? Comment réduire son exposition ?

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols et les roches et qui pénètre dans les espaces clos où il peut se concentrer à des niveaux élevés. Il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme « cancérigène pulmonaire certain » depuis 1987.

En France, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac. Il serait responsable de 5 à 12 % de ce cancer, avec un risque aggravé pour les fumeurs (synergie radon-tabac), ce qui correspond à 1200 à 2900 décès par an.

Sa concentration dans l'air d'une habitation dépend :

- des caractéristiques du sol et du bâtiment,
- de l'aération et du chauffage du logement.



→ Suis-je exposé au radon dans mon logement ?

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a établi une carte du « potentiel radon » de chaque commune.

Dans une zone où le potentiel est significatif, il est conseillé de mesurer le radon à l'aide de détecteurs placés pendant 2 mois, durant la période de chauffe, dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment

Le radon pénètre essentiellement par ces parties basses qui sont soit en contact, soit au plus près du sol. Ainsi, sous-sols, caves, vides sanitaires constituent les zones d'entrée préférentielles du radon. Fissures, passages de canalisation, joints, dalles présentant un défaut, offrent l'essentiel des voies d'entrée. Il peut également entrer par un apport d'air extérieur, par dégazage à partir de l'eau sanitaire, ou encore à partir des matériaux de construction. La localisation géographique d'un bâtiment, sa structure, mais aussi son mode d'occupation vont conditionner le risque d'accumulation du radon.



Si la concentration en radon dans l'air intérieur est :

- > **300 Becquerels (Bq)/m³** : certains gestes permettent de réduire l'exposition.
- > **1.000 Becquerels (Bq)/m³** : un diagnostic approfondi et des travaux de remédiation doivent être envisagés.

→ 1^{ère} CAMPAGNE de mesures du radon : JANVIER à AVRIL 2019

- Communes où des mesures ont été réalisées : **42**
- Dosimètres distribués : **234** (2 par foyer)
- Dosimètres retournés : **213**
- Mesures exploitables : **192**
- Foyers concernés : **105 dont 95% de propriétaires**

Résultats des mesures : 92% de foyers « conformes »



Mini :
15 Bq/m³



Moyenne :
192 Bq/m³

**14 foyers présentent au moins 1 mesure
supérieure à 300 Bq/m³ mais inférieure à 1000 Bq/m³**

Les habitants concernés ont été destinataires d'un courrier pour leur indiquer les mesures propres à abaisser la concentration en radon dans l'air intérieur.



Maxi :
1 648 Bq/m³

Médiane :
156 Bq/m³

2 foyers présentent au moins 1 mesure supérieure à 1000 Bq/m³
Après expertise des résultats des mesures par l'ARS, les habitants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par le CEREMA pour identifier les mesures de remédiation à mettre en œuvre.

→ 2^{nde} CAMPAGNE de mesures du radon : OCTOBRE 2019 à FÉVRIER 2020

- Communes où des mesures ont été réalisées : **34**
- Dosimètres distribués : **262** (2 par foyer)
- Dosimètres retournés : **184**
- Mesures exploitables : **184**
- Foyers concernés : **92 dont 98% de propriétaires**

Résultats des mesures : 76% de foyers « conformes »



Mini :
13 Bq/m³



Moyenne :
276 Bq/m³

**41 foyers présentent au moins 1 mesure
supérieure à 300 Bq/m³ mais inférieure à 1000 Bq/m³**

Les habitants concernés ont été destinataires d'un courrier pour leur indiquer les mesures propres à abaisser la concentration en radon dans l'air intérieur.



Maxi :
2562 Bq/m³

Médiane :
171.5 Bq/m³

4 foyers présentent au moins 1 mesure supérieure à 1000 Bq/m³
Après expertise des résultats des mesures par l'ARS, les habitants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par le CEREMA pour identifier les mesures de remédiation à mettre en œuvre.

L'ensemble des résultats (anonymisés) des mesures réalisées a été transmis pour information à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), en charge du suivi de la cartographie des zones à risque radon.

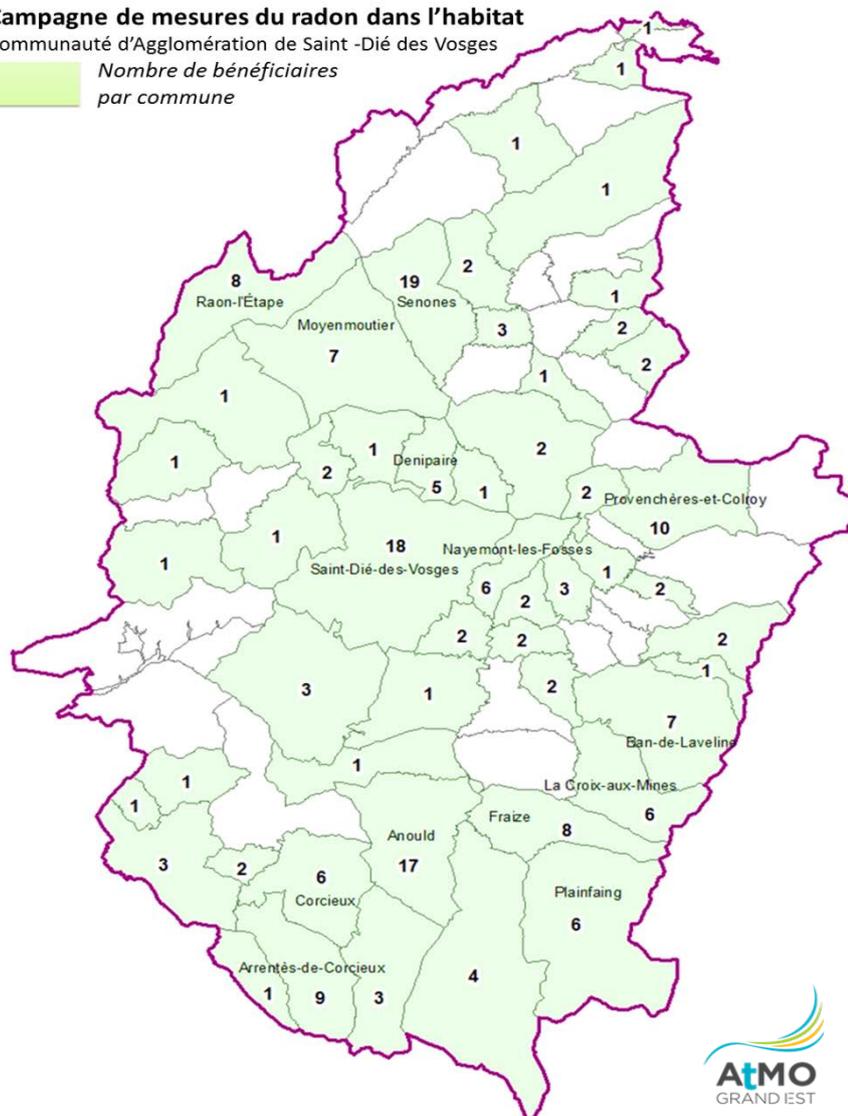
Les résultats des mesures et données relatives aux bâtiments ont également été transmis au centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), qui réalisera une analyse du lien entre les caractéristiques des logements (âge, ventilation, matériaux de construction...) et les résultats des mesures.

→ **Communes où les mesures du radon ont été réalisées (2019-2020)**

Campagne de mesures du radon dans l'habitat

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges

 Nombre de bénéficiaires
 par commune



Liste des communes de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges classées en niveau 3 par l'IRSN :

Anould, Arrentès-de-Corcieux, Ban-de-Laveline, Ban-de-Sapt, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Belval, Barbey-Seroux, Beulay, Biffontaine, Bionville, Bourgonce, Chapelle-devant-Bruyères, Châtas, Coinches, Corcieux, Croix-aux-Mines, Denipaire, Entre-deux-Eaux, Étival-Clairefontaine, Fraize, Frapelle, Gemaingoutte, Gerbépal, Grande-Fosse, Grandrupt, Houssière, Hurbache, Lubine, Lusse, Luvigny, Ménil-de-Senones, Mont, Moussey, Moyenmoutier, Nayemont-les-Fosses, Neuvillers-sur-Fave, Nompatelize, Pair-et-Grandrupt, Petite-Fosse, Petite-Raon, Plainfaing, Poulières, Provenchères-et-Colroy, Puid, Raon-lès-Leau, Raon-l'Étape, Raon-sur-Plaine, Remomeix, Saint-Dié-des-Vosges, Sainte-Marguerite, Saint-Jean-d'Ormont, Saint-Léonard, Saint-Michel-sur-Meurthe, Saint-Remy, Saint-Stail, Salle, Saulcy, Saulcy-sur-Meurthe, Senones, Taintrux, Vermont, Vienville, Vieux-Moulin, Voivre, Wisembach.

→ **EN SAVOIR PLUS**

- [Affiche campagne « Du radon dans ma maison ? »](#)
- [Liste des communes à risque radon](#)
- [Cartographie du potentiel radon IRSN \(Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire\)](#)
- [ATMO Grand Est](#)
- [Dossier Radon ARS Grand Est](#)
- [Dossier Radon du ministère de la santé](#)
- [Site internet PRSE \(Plan Régional Santé Environnement\) Grand Est](#)



**EN SAVOIR PLUS : Site internet ARS Grand Est : www.grand-est.ars.sante.fr
 Rubrique > [Grand public](#) > [Protégez votre santé](#) > [Habitat, espace clos](#) > [Radon](#)**